



*Institute for  
Research on  
Public Policy*

*institut de  
recherche  
en politiques  
publiques*

Pour diffusion immédiate – le 26 août 2008

## COMMUNIQUÉ

*La situation des peuples autochtones s'est à peine améliorée  
depuis la signature de la Convention de la Baie James*

***L'incidence de cet accord sans précédent sur les conditions de vie des Cris  
et des Inuits du Nord québécois reste mitigée***

**Montréal** – Malgré certains progrès accomplis depuis 30 ans, la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) n'a pas modifié sensiblement les conditions de vie des Cris et des Inuits, soutient une nouvelle étude de l'Institut de recherche en politiques publiques.

Selon cette étude intitulée « Aboriginal Quality of Life Under a Modern Treaty: Lessons from the Experience of the Cree Nation of Eeyou Istchee and the Inuit of Nunavik », on observe chez les Cris et les Inuits certaines améliorations en matière d'infrastructure, de santé, d'éducation et de revenu, mais leurs conditions de vie restent nettement inférieures à celles de l'ensemble des Canadiens dans plusieurs autres domaines comme l'habitation.

Les gouvernements traitent souvent ce genre d'accord comme de simples transactions foncières alors que la plupart des Autochtones leur attribuent une portée beaucoup plus importante. « Les conventions doivent évoluer et s'adapter à une réalité changeante, estime Martin Papillon. Et il serait plus judicieux de les appliquer en tant que documents évolutifs. »

En signant la « Paix des Braves » en 2001, Québec a consenti à une plus grande participation des Cris à l'économie de la région. Cet accord a ainsi modifié la nature des relations entre les Cris et la province sur plusieurs enjeux liés à la gestion des ressources naturelles et au développement économique régional.

Si bien qu'« on imaginerait mal aujourd'hui que Québec entreprenne de vastes projets de développement sans le consentement des Cris et des Inuits et sans entente quelconque sur le partage des bénéfices », conclut Martin Papillon.

On peut télécharger sans frais l'étude « Aboriginal Quality of Life Under a Modern Treaty: Lessons from the Experience of the Cree Nation of Eeyou Istchee and the Inuit of Nunavik », de Martin Papillon, au [www.irpp.org](http://www.irpp.org).

-30-

Pour tous renseignements ou demandes d'entrevue, prière de contacter l'IRPP.

Pour recevoir en ligne le bulletin mensuel de l'IRPP, prière de s'abonner à son service de distribution en visitant son site Web au [www.irpp.org](http://www.irpp.org).

Renseignements : Kate Shingler (514-235-8308 ou [kshingler@irpp.org](mailto:kshingler@irpp.org))